

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 39 (1930)
Heft: 30

Rubrik: Informations économiques

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

en Autriche. De réels progrès sont réalisés dans l'organisation de la publicité et de la propagande, notamment en ce qui concerne la publicité collective.

L'enseignement hôtelier prend aussi un réjouissant essor. L'Italie va ouvrir à Bolzano une importante Ecole hôtelière qui dépendra du ministre de l'instruction. Une école ouverte en Hollande pour une saison à titre d'essai va probablement être établie à titre définitif. Les écoles hôtelières françaises et allemandes développent avec succès une fructueuse activité.

Les expositions internationales contribuent également à servir la cause du tourisme et de l'hôtellerie. A Zurich, en juin, c'est la ZIKA, grande exposition internationale de l'art culinaire. A Poznan (Pologne), de juin à octobre, c'est une exposition internationale du tourisme et des transports, qui bénéficie du concours de seize gouvernements pour tout ce qui concerne l'aviation, l'automobilisme et les chemins de fer. En Hollande, à l'occasion du quarantième anniversaire de l'association nationale hôtelière (Horeca), on organise une exposition à La Haye.

Certaines organisations hôtelières membres de l'A. I. H. ont à s'occuper de questions spéciales sur leur terrain national: lutte contre la prohibition; modification des périodes de vacances scolaires; réglementation des constructions hôtelières (Suède); démarches auprès des autorités ferroviaires en ce qui concerne les facilités touristiques: billets combinés, billets de sports, billets à prix réduits pour les voyages aux stations de bains, billets de famille, etc.; suppression de l'obligation du visa des passeports; droits d'auteurs pour l'exécution d'œuvres musicales dans les hôtels et les restaurants; échanges de stagiaires-volontaires par l'intermédiaire des groupements hôteliers nationaux; démarches auprès des autorités douanières, etc.

Les innovations techniques récentes introduites dans l'hôtellerie sont trop nombreuses pour les exposer dans un simple rapport d'ensemble. En Amérique, certains palaces installent des appareils de télévision. Dans la construction, on donne de plus en plus la préférence aux matériaux incombustibles et aux cloisons qui arrêtent la transmission des bruits. L'usage de l'électricité pour la cuisine, le chauffage et la ventilation des hôtels se développe rapidement. D'une manière générale, l'hôtellerie suit la tendance à la «mécanisation»: signaux lumineux, téléphone interne, ascenseurs, machines à laver, appareils électriques pour l'enlèvement de la poussière et l'entretien des parquets, etc.; on cherche ainsi à réaliser des économies de main-d'œuvre.

L'Alliance internationale de l'hôtellerie a continué à collaborer activement aux efforts de plusieurs autres associations internationales s'intéressant au tourisme et au commerce: Association internationale des automobile-clubs reconnus, Chambre de commerce internationale, Congrès international des organes officiels de propagande touristique, Conseil central du tourisme international. Ces liaisons permettent à l'Alliance de suivre les travaux de ces institutions pour la codification, la simplification et l'unification des législations nationales concernant le tourisme.

Les associations hôtelières nationales membres de l'A. I. H. échangent leurs guides d'hôtels, leurs brochures, leurs journaux corporatifs et se transmettent réciproquement les renseignements les plus divers. Le secrétariat de l'A. I. H. a servi à maintes reprises d'intermédiaire pour ces relations entre groupements nationaux et a fourni de nombreux renseignements au sujet d'agences de voyages, de droits d'auteurs, d'assurances, etc. Il continue la publication du *Bulletin* de l'Alliance, de plus en plus apprécié pour son objectivité de son contenu. Le 9 avril 1930 s'est réunie à Paris la commission spéciale de l'Alliance qui a procédé à l'étude préalable des questions à traiter par le Comité exécutif à Amsterdam. L'Accord du May Fair, qui a clairement spécifié les rôles distincts et complémentaires de l'Alliance internationale de l'hôtellerie à Paris et de l'Union internationale hôtelière à Cologne, a eu pour résultat une cordiale et féconde collaboration.

Questions professionnelles

Repos hebdomadaire. — La commission du Conseil national pour l'examen du projet de loi fédérale sur le repos hebdomadaire siège actuellement à l'hôtel Kronenhof à Pontresina. Le président de la commission est M. le conseiller d'Etat Dr Walther à Lucerne. En font partie MM. le Dr. Ab. Yberg à Schwyz, P. Balmer, instituteur à Grindelwald, G. Bonnet, secrétaire de la Bourse de Genève, Calame, conseiller d'Etat à Neuchâtel, G. Eigenmann, vétérinaire à Mülheim (Thurgovie), Dr jur. M. Gafner à Berne, A. Huggler, secrétaire socialiste à Berne, A. Jäggi, rédacteur à Soleure, Fritz Joss, conseiller d'Etat à Berne, Eugène Masson à Lausanne, Dr Hans Oppicht à Zurich, Dr Bruno Pfister à St-Gall, Henri Pittet, agriculteur à Oppens (Vaud), Dr G. Polar à Breznizza, J. Scherrer, député à St-Biden, Ph. Schmid-Rudin, secrétaire central à Zurich, Fritz Schmidlin, rédacteur à Bâle et le Dr A. Welti, médecin à Rheinfelden. — La commission du Conseil des Etats n'a pas encore fixé la date de sa réunion. Elle est composée comme suit: Président, M. le Dr R. Schöpfer, conseiller d'Etat à Soleure; membres: MM. le Dr Wettstein, conseiller d'Etat à Zurich, Paul Chammillat, avocat à St-Imier, Albert Züst à Lucerne, L. Walker, président de la commission Schattdorf (Uri), Walter Amstalden, procureur général à Sarnen, E. Hauser, landammann à Glaris, A. Laely, rédacteur à Coire, A. Riva, avocat à Lugano, Dr Bosset, conseiller d'Etat à Lausanne et J. M. Naef, conseiller d'Etat à Genève.

Informations économiques

Pour financer les établissements médicaux. — On annonce la création à Lausanne d'une Société d'établissements médicaux, au capital de 600.000 francs en 600 actions nominatives. Son but est le financement, en Suisse et à l'étranger, de toute espèce d'établissements médicaux, cliniques, hôtels et industries annexes.

Le gouffre fiscal. — D'après le dernier bulletin mensuel du Crédit suisse, les charges fiscales imposées aux contribuables suisses ont

largement dépassé depuis quelques années la mesure compatible avec une saine économie. Jusqu'en 1914, on avait toujours respecté le principe que les impôts directs vont aux cantons et aux communes et les impôts indirects à la Confédération. Depuis lors, nous avons eu l'impôt fédéral de guerre, l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, le nouvel impôt extraordinaire de guerre, aggravé d'un impôt complémentaire sur les tantièmes et le fameux droit de timbre, créé en 1918, étendu en 1921 aux coupons et aggravé en 1928 par une élévation du taux. Cet impôt fédéral, dont on disait lors de son institution qu'il se ferait sentir d'une manière insignifiante dans la pratique, a produit 43.167.000 fr. du 1er janvier au 30 juin 1930. On ne peut pas payer une simple prime d'assurance contre l'incendie sans y trouver la petite ligne destinée à la Caisse fédérale. Le rendement des impôts directs cantonaux, communes non comprises, a passé de 63.6 millions en 1913 à 208.4 millions en 1928. Durant l'année 1913, le rendement de tous les impôts fédéraux, cantonaux et communaux s'élevait au total de 278 millions de francs environ. Les trois fifs ont réclamé aux contribuables, en 1928, environ 894 millions. De 1913 à 1928, le peuple suisse a été dans le gouffre d'impôts la somme énorme de près de dix milliards de francs-or, et non pas de francs dépréciés. Pourtant l'ère des déficits est close à Berne et dans les cantons. Mais l'habitude prise et le fisc a pour lui la force. Si l'on ajoutait aux chiffres ci-dessus le rendement formidable des impôts indirects, à quelle somme arriverait-on? Il n'est vraiment pas difficile de faire de bonnes finances dans des conditions pareilles! Les particuliers ont des moyens aussi commodes à leur disposition.

Nouvelles diverses

Mort d'un hôtelier. — On annonce la mort, survenue à Autun, de M. Auguste Hasenfratz, qui fut durant plus de 20 ans directeur d'hôtels à Leysin. Le défunt, qui n'avait que 55 ans, avait fait une belle carrière, grâce à son énergie et à son intelligence. Il avait quitté Leysin en 1926.

Château-d'Oex. — Les journaux vaudois annoncent que le président du tribunal du district du Pays d'Enhaut a prononcé la faillite de la Société anonyme du Grand Hôtel de Château-d'Oex. Les lourdes charges résultant de la guerre n'ont pas permis au conseil d'administration de faire face aux difficultés. Une réorganisation financière et un allègement des dettes sont nécessaires pour rétablir la situation.

Une nouvelle loi sur les auberges a été votée dernièrement par les citoyens d'Obwald. En voici les caractéristiques: la patente est personnelle et n'est pas nécessairement renouvelable; elle n'est accordée qu'aux personnes possédant un brevet de capacité. Le nombre des auberges pourra être réduit dans les régions isolées à un établissement pour 400 habitants. Les conseils communaux devront prévoir sur les demandes de nouvelles patentes. Il est interdit aux cafetiers de servir des boissons alcooliques à des jeunes gens de moins de 18 ans non accompagnés. L'heure de police est fixée à 23 heures.

Trafic et Tourisme

Engelberg a reçu en juin 2097 hôtes, soit 323 de plus qu'en juin 1929. On a compté 900 Suisses, 673 Allemands, 276 Anglais et une centaine de Hollandais.

L'hôtellerie d'Arosa a enregistré en juin dernier 21.484 nuitées, au lieu de 20.809 en juin 1929. Le maximum a été atteint le 30 juin avec 830 hôtes présents, contre 811 à la journée de plus grande affluence du 29 juin 1929. Durant la première quinzaine de juillet, on comptait en moyenne, chaque jour, de 70 à 100 hôtes de plus que l'année dernière.

Les autocars postaux alpins ont transporté du 7 au 13 juillet 22.641 personnes, au lieu de 22.734 pendant la semaine correspondante de l'année dernière. On fait observer que toute cette semaine a été cette année pluvieuse et froide. Les plus fortes diminutions ont été constatées à la Maloja, au Bernardin, au Gothard et au Grimsel.

Le bac pour automobiles Beckenried-Gersau fonctionne quotidiennement à travers le lac des Quatre-Cantons depuis la Pentecôte. Ce nouveau bateau peut transporter en un voyage vingt voitures. En plus des automobiles de tourisme et des motocyclettes, le bac effectue aussi le transportement des cars alpins, des camions et des vélos. Les traversées ont lieu entre 7 heures du matin et 8 heures du soir, avec huit courses dans chaque sens.

Autour de Vevey. — M. O. Nicollier a rédigé, à l'intention de la Société de développement de Vevey, un «Guide du promeneur et de l'excursionniste». Cette brochure illustrée, du format de poche, contient une foule de renseignements sur Vevey et ses environs, ainsi que sur Montreux et d'autres localités riveraines du Léman. Dans ces trente pages sont mentionnées les sites à voir, les routes et chemins d'accès, des renseignements topographiques, les souvenirs historiques et les particularités archéologiques.

Berne. — En juin 1930, les hôtels et les pensions de Berne ont reçu 14.461 personnes, au lieu de 13.258 en juin 1929; ils ont enregistré 30.321 nuitées, contre 29.069 l'année dernière durant le même mois. Les arrivées se répartissent comme suit par nationalités: Suisse 7342, Allemagne 2896, France 895, Grande-Bretagne 593, Autriche 488, Amérique du Nord 476, Hollande 407, Italie 292, Belgique et Luxembourg 187, Amérique centrale et du Sud 180, Espagne 101, Pologne 75, Tchécoslovaquie 66, Hongrie 57, autres pays 406.

Propagande française en Hollande. — Le bureau commun des compagnies de chemins de fer françaises à la Haye et l'Office national français du tourisme ont organisé à Delft (Hollande), où a lieu actuellement une exposition du tourisme et des divers moyens de transport, un stand où la propagande touristique française se fait par affiches lumineuses, par des photogra-

phies et par des brochures illustrées. En outre, quatre films des plus belles provinces françaises sont projetés sur l'écran dans une salle de cinématographe contiguë à l'exposition. On ne néglige rien en France pour attirer la clientèle hollandaise.

Encore les Américains. — On déclare de source allemande que la saison 1930, en ce qui concerne le tourisme d'Amérique en Europe, a amené en Allemagne de nombreux voyages collectifs. Les journaux anglais, par contre, signalent que l'hôtellerie britannique est inquiète de l'absence des touristes américains riches, causée par les chutes de cours en bourse. Des nouvelles pareillement alarmantes parviennent de Paris, où les hôtels et les établissements de distraction se plaignent de la rareté des Américains pendant la présente saison. — Nous avions prévu cette situation et exprimé déjà des craintes à ce sujet dans notre propre journal. Il faut savoir d'autre part que les Allemands font en Amérique une propagande formidable.

Propagande pour nos écoles suisses. — L'Office national suisse du tourisme a fait paraître une nouvelle édition de sa brochure *Switzerland and her Schools*. Cette publication, fort bien illustrée, contient une foule d'informations sur l'instruction et l'éducation en Suisse: écoles enfantines, primaires, secondaires, collèges, écoles de commerce, universités, établissements d'instruction professionnelle, instituts et pensionnats, sports, etc. Cette brochure, destinée à la propagande dans les pays de langue anglaise, est largement distribuée à l'étranger par les agences de l'Office suisse du tourisme et des Chemins de fer fédéraux, les consulats de Suisse et les agences de voyages. La même publication existe en langues française, allemande, espagnole et italienne.

L'aviation commerciale en Italie se développe d'une manière remarquable, insoupçonnée du grand public de la plupart des autres pays de l'Europe. C'est ainsi que Venise est devenue un centre international aérien de premier ordre, d'où partent des lignes aériennes pour Rome, Milan, Pavie, Gênes, Turin, Fiume, Klagenfurt, Vienne et Budapest. Au Littorio, Rome possède l'un des champs d'aviation les plus vastes et les plus parfaits d'Europe pour les services terrestres. La Société italienne de navigation aérienne aménage actuellement un grandiose hydroport à Ostie, qui deviendra ainsi le port de Rome pour la navigation aérienne sur mer et qui sera approprié au trafic aérien toujours croissant partant de Rome pour les diverses routes de la Méditerranée.

Le service d'entraide routier institué l'année dernière par le T. C. S. a été déjà très utile au trafic automobile. Aussi, se basant sur les expériences faites, l'association l'a-t-elle étendue cette année à un réseau de routes beaucoup plus important, en choisissant tout d'abord les artères les plus fréquentées. Les nouvelles machines en usage sont des «Motoscoche» à deux cylindres de 750 cm. cubes. Elles sont encore plus rapides et plus souples que leurs devancières. L'outillage et l'aménagement des side-cars ont été améliorés. Le transport des blessés, les soins qui leur sont dispensés, la facilité de manoeuvrer ont été étudiés de façon à permettre une aide encore plus efficace et plus prompte. Les nouveaux secteurs parcourus sont ceux de Neuchâtel-Lausanne, Sion-Aigle, St-Gall-Winterthur, Kreuzlingen-Zürich et Berne-Interlaken. Rappelons que le service d'entraide du T. C. S. fonctionnait déjà de Genève à Zurich par Lausanne, Fribourg, Berne, Olten, Brugg, Baden (et Lenzbourg-Baden), de Bâle à Zurich et de Bellinzona à Chiasso.

Le projet de chemin de fer Aoste-Martigny n'est pas perdu de vue dans les milieux intéressés. On percerait le Mont Velan, entre Orsières et Valpelline. On prévoit un tunnel à double voie, rectiligne et presque parfaitement horizontal, à l'altitude de 900 mètres environ et d'une longueur de 24 km. Cette nouvelle ligne Lausanne-Martigny-Aoste-Gênes aurait une longueur de 350 km., tandis que la ligne actuelle Lausanne-Marseille mesure 519 km. Le trajet Lausanne-Gênes s'effectuerait avec la traction électrique, en cinq heures environ, alors qu'il demande maintenant quinze ou seize heures par le Simplon et Milan. La ligne du Mont Velan assurerait au port de Gênes une suprématie certaine et durable; elle mettrait en valeur une grande partie du nord-ouest de l'Italie et elle serait d'une immense utilité pour toute la Suisse romande et le Jura suisse jusqu'à Bâle. On parle de la constitution de comités d'action à Lausanne et à Aoste. On envisage en outre la création à Turin d'une puissante société par actions et obligations, chargée de réunir les grands capitaux nécessaires sans recourir aux gouvernements intéressés; on aurait déjà reçu des assurances de la haute finance américaine.

Nos futures autostrades. — Le 7 juillet a eu lieu à Bâle une réunion de la Société suisse pour les autostrades. Une commission spéciale a poursuivi l'étude de la prolongation vers le sud de la *Hafraba* (Hambourg-Francfort-Bâle). L'assemblée a entendu un exposé de l'ingénieur Nyffeler, de Berne, sur l'autostrade Berne-

Thoune et un autre de l'ingénieur Bertschinger, sur le projet d'autostrade Bâle-Zürich. La route à autos Berne-Thoune quitterait la route actuelle à Muri. Elle aurait 10 m. de largeur, dont 8 macadamisés. Elle éviterait les croisements à niveau, même avec d'autres routes, les quelles seraient croisées sur ou sous voie. Elle ne coûterait que cinq millions, du fait que le tracé emprunte les bords de l'Aar, donc en partie des terrains incultes. Contrairement au Heimatschutz, l'assemblée a voté une résolution déclarant cette route d'intérêt public et affirmant que l'opposition à sa construction est nuisible au tourisme comme au prestige de la Suisse. Quant à la route Bâle-Zürich, sa construction est dévisée à 85,7 millions de francs. En raison du gros effort financier à faire, l'assemblée a chargé le comité d'étudier la réalisation de ce projet par étapes.

Les touristes dans les églises. — On lisait dernièrement dans la *Croix* de Paris: «Nous avons lieu d'être fiers de montrer nos églises aux étrangers, mais nous aimerions à rencontrer plus de respect pour la maison de Dieu parmi les masses de ces touristes que les autocars déchargent à flots chaque jour, devant Notre-Dame de Paris par exemple. Souvent on les voit entrer dans l'église comme dans un musée, sans baisser le ton de leur conversation, sans un signe quelconque de respect devant l'autel du Saint-Sacrement. Ne peut-on faire comprendre à nos visiteurs d'outre-Manche et d'ailleurs, même s'ils ne partagent pas notre foi, qu'une église n'est pas une musée, qu'une tenue respectueuse doit y être gardée et que le silence doit y être observé? La direction d'une entreprise de voyages demande un tact qu'on ne réclame pas de tout le monde; c'est à elle de prendre les mesures nécessaires pour faire entendre à ses voyageurs ce qu'elle attend d'eux en échange de leur introduction dans les églises.» — Ces justes réflexions pourraient parfaitement s'appliquer aux sanctuaires de notre pays. Nous avons vu nous-même, il n'y a pas longtemps, une jeune dame introduire dans la basilique de Mariastein ... un chien! Nous ne saignons pas pourtant que les chiens soient tolérés dans nos musées et dans nos monuments publics profanes. Le même jour, dans la même église, un essaim de jeunes filles se comportait comme dans une cour de récréation. Ce sont là des procédés qui dénotent pour le moins un manque total de savoir-vivre.

Agences de voyages et de publicité

Un représentant à surveiller. — En complément de notre entrefilet concernant l'*American and European Travelling Association Inc.* à New-York, paru dans notre numéro 28 du 10 juillet, nous informons nos lecteurs qu'un représentant de cette firme parcourt actuellement la Suisse et présente à nos hôtels ses propositions. Nous les offrons. Afin de faciliter la conclusion d'affaires, il prétend faussement que certains hôtels dont il indique le nom seraient en relations avec sa maison ou lui auraient passé des commandes. En raison de la déloyauté de cette manière d'agir, nous prions les hôtels membres de la S. S. H. qui recevraient la visite de ce représentant de prendre note par écrit et exactement de ses déclarations et de les communiquer au Bureau central à Bâle en vue de démarches judiciaires éventuelles.

Une mise en garde de Baedeker. — La maison Karl Baedeker à Leipzig nous adresse la communication suivante: «De divers côtés on me demande des informations sur une entreprise éditant un livre d'adresses d'hôtels, intitulé *Hotels of the World*, de la «Ashland Townson Corporation», à Baltimore (Etats-Unis). En faisant de mon nom un usage abusif, cette firme envoie des questionnaires dont l'utilisation implique l'obligation de paiements ultérieurs. Je tiens à déclarer que je n'ai pas le moindre rapport avec l'entreprise précitée. Comme je le répète dans la préface de tous mes guides de voyages et sur tous mes questionnaires, je renonce, en principe, à des insertions ou à n'importe quel versement d'argent. Il est vrai que cette réserve de ma part, malheureusement, n'est que rarement appréciée à sa valeur.» — Nous invitons nos sociétaires à prendre bonne note de cet avertissement, afin de ne pas se laisser induire en erreur par une similitude de noms et de ne pas s'engager, sans s'en apercevoir, à des versements de fonds. Le Baedeker de américain «Hotels of the World» n'a rien à voir avec le seul véritable et célèbre Baedeker de Leipzig. En tout cas, qu'on prenne une loupe pour examiner les offres de la firme américaine.





Picked at the moment of perfection

Eine Platte LIBBY'S Spargeln gibt selbst dem einfachsten Menu das vornehmste Aussehen. Verlangen Sie ausdrücklich LIBBY'S Fruchtkonserven und LIBBY'S Spargeln und achten Sie darauf, dass man Ihnen wirklich diese Marke gibt. Garantie: Blaues Dreieck auf weissem Grunde, darüber der Name LIBBY in rot.

Wenn Ihr Lieferant keine LIBBY-Produkte liefern kann, so schreiben Sie eine Postkarte an „Cie Libby Mc Neill & Libby, Société Anonyme Belge, rue des Tanneurs 54, Antwerpen“, welche Ihnen dann eine Liste der regelmäßigen Importeure der unvergleichlichen LIBBY-Konserven zustellen wird.